

Je rénove mon logement

Par ce dispositif, nous vous aidons, sur le plan technique comme financier, dans vos démarches de rénovation de votre logement.

Mise à jour le 16 octobre
2020

≡ Le plan d'aides Rénovaction

Rénovaction : un plan d'aides mis en place par Saint-Brieuc Armor Agglomération pour vous conseiller et vous accompagner pendant toute la durée de votre projet de rénovation de logement.

Par ce dispositif, nous vous aidons, sur le plan technique comme financier, dans vos démarches de rénovation de votre logement.

Un logement rénové, c'est le confort pour vous et le développement de l'économie pour notre territoire !

Qui peut en bénéficier?

Le dispositif RENOVACTION s'adresse aux ménages qui habitent ou louent un logement sur l'une des 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération et qui :

- souffrent de froid dans leur logement et/ou ont des difficultés à payer leur facture d'énergie (plus d'infos sur notre [rubrique eau énergie](#)),
- souhaitent faire des travaux dans leur logement,
- souhaitent investir et mettre en location leur logement en tant que résidence principale,
- souhaitent adapter leur logement au handicap et/ou à la vieillesse.

Les bénéficiaires sont accompagnés tout au long de leur projet par les conseillers de l'Espace Info Habitat. Une réponse personnalisée leur sera délivrée en fonction de leur demande.

Un numéro unique: 02 96 77 30 70

Accédez au

[🔗 formulaire de contact \(https://infohabitat.sbaa.fr/contact/\)](https://infohabitat.sbaa.fr/contact/)

[Simul'Aides \(https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides\)](https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides) : Estimer le montant des aides à la rénovation

Vous pouvez estimer en ligne le montant des aides financières auxquelles vous êtes éligible pour vos travaux de rénovation énergétique. En effet, ces dernières sont cumulables comme MaPrimeRenov et la CEE, et les caractéristiques du logement et des travaux sont pris en compte dans le calcul. Ce type d'aménagement permet d'améliorer le confort du logement et de

[réduire les factures des fournisseurs d'énergie \(https://selectra.info/energie\)](https://selectra.info/energie)

notamment celles liées au chauffage.



BRETAGNE

(<https://www.compagnonsbatisseurs.eu/antenne-bretagne>)



(<https://www.caue22.fr>)



(<https://www.quechoisir.org/>)



(<https://www.soliha.fr/>)



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Côtés d'Armor

(<https://www.cma22.bzh/cotes-d-armor/cotes-d-armor>)



(<http://www.alec-saint-brieuc.org/>)



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
des Côtes-d'Armor

(<https://www.adil22.org/>)

≡ Propriétaires sur Saint-Brieuc centre : bénéficiez d'aides pour vos travaux

Saint-Brieuc Armor Agglomération et la ville de Saint-Brieuc travaillent ensemble à l'amélioration de l'habitat dans le coeur de ville. C'est l'opération OPAH-RU.

Vous souhaitez rénover le logement que vous occupez ou que vous occuperez prochainement ?

Selon votre niveau de ressources, vous pouvez bénéficier d'aides de 40 à 70% du montant hors taxe de vos travaux.

Vous souhaitez réhabiliter un ou plusieurs logements pour le(s) louer ?

Vous pouvez bénéficier d'aides à hauteur de 25 à 50 % du montant hors taxe des travaux.

Votre copropriété souhaite réaliser des travaux dans les parties communes ?

Selon l'état de votre immeuble, une aide peut vous être allouée entre 50 et 65 % du montant hors taxe des travaux.

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/mon-logement/je-minforme-achete-renove/je-renove-mon-logement?>

Vous voulez ravalement la façade de votre immeuble ?

La ville de Saint-Brieuc subventionne les façades jusqu'à 80%.

Pour plus d'informations, consultez le site

infohabita.sbaa.fr (<http://infohabitat.sbaa.fr>)

et n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Espace Info Habitat.



Espace Info Habitat

Centre Inter Administratif - 5 rue du 71e RI - 22000 SAINT-BRIEUC

02 96 77 30 70 -

infohabitat@sbaa.fr

EN SAVOIR PLUS

Site internet de l'Espace Info Habitat

 <https://infohabitat.sbaa.fr/>

(<https://infohabitat.sbaa.fr/>)